

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le "Bulletin" est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.  
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada..... \$1.00  
Pour les Etats-Unis..... 1.50 (en or)  
Pour l'Etranger..... 2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. NAP. ROULEAU, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Côté.

UNION-ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE.

Président-Général..... A. LAROCQUE.  
Vice-Président-Général..... CH. GUILBAULT.  
Trésorier..... NAP. ROULEAU.  
Secrétaire..... A. MARTIN.  
Assistant-Secrétaire..... IS. MARION.  
Aumônier..... M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

G. A. DROLET, A. PRENDEGAST, O. AUGER, A. COUTURE,  
J. B. MONNIER, L. FORGET, G. PERRAULT, T. SAUVAGEAU.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal..... A. PLAMONDON;  
Québec..... CHS. GUILBAULT.  
Ottawa..... L. H. POULIOT.  
Pioopolis..... D. LECLAIR.  
Trois-Rivières..... J. P. PANNETON.  
St. Hyacinthe..... J. B. ST. ONGE.  
Manitoba..... M. L'ABBE FORGET.  
Rimouski..... ED. BRUNELLE.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jeddus soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jeddus et Samedi aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désirant suivre les cours d'escrime et de boxe devront s'entendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salons de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée, leur contribution annuelle est de \$4 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1876.

N. RENAUD, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés. et

Administrateur.

CHAN, EDM. MOREAU, . . . . .  
G. A. DROLET, . . . . .  
J. O'CONNOR, . . . . .  
T. FOGARTY, . . . . .  
E. TURGEON, . . . . .  
S. E. GLOBENSKY, . . . . .  
A. LAROCQUE, JR., . . . . .

Mem du Comité.

PRESSE ZOUAVE.

Le *Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.  
La *Croix*, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.  
La *Fedelta*, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.  
La *Vraie France*, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.  
*Journal des Trois-Rivières*, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

Manufactures françaises d'ornements d'église  
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC  
RUE NOTRE-DAME, 220,  
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER ORNEMENTS D'ÉGLISES,  
MAISON C. CHAMPIGNELLE DE BAR LE DUC STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Églises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champignelle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roverie De Gabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier,

Certifions que la maison COULAZOU et Cie, dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier, Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.  
Montréal, 11 juin 1874. † IGNACE, Ev. de Montréal.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Boullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.  
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.